

# Une nouvelle stratégie de développement en projet

Ça bouge du côté du ministère de l'Énergie. Le département de Abdelkader Amara planche actuellement sur une nouvelle feuille de route pour le développement des infrastructures pétrolières. Objectif, faire bénéficier la filière d'une nouvelle dynamique de croissance. Dans la foulée, les services de l'Énergie finalisent une stratégie de développement de l'efficacité énergétique avec à la clé plusieurs contrats programmes pour l'industrie, le transport et le bâtiment.

C'est parti pour la mise en place de l'Autorité indépendante de régulation du secteur de l'électricité. Les débats autour du projet de loi portant création de cette institution seront incessamment enclenchés à la première Chambre du Parlement. L'annonce en a été faite par le ministre de l'Énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement, Abdelkader Amara, lors de la sixième rencontre économique Maroc-France, le 10 mars à Casablanca. Selon ses explications, l'Autorité en projet accompagnera l'évolution que connaît le secteur de l'énergie, notamment en ce qui concerne l'ouverture du marché de l'électricité de source renouvelable au secteur privé. Concrètement, l'institution veillera au respect de la réglementation en vigueur et à la fixation des tarifs et des conditions d'accès au réseau électrique et aux interconnexions. Amara est également revenu dans son intervention sur le chantier de développement du gaz naturel liquéfié (GNL). «Nous serons fixés sous peu sur le ou les fournisseurs de GNL, pour des besoins prévisionnels en gaz naturel à l'horizon 2025 estimés à 3,5 milliards de m<sup>3</sup> pour la production de l'électricité et 1,5 milliard de m<sup>3</sup> pour l'industrie», affirme le ministre. Pour lui. «C'est dans ce sens que nous avons mis en place un plan national pour le développement du GNL qui prévoit l'installation d'un terminal gazier à Jorf

Lasfar», rappelle Amara. Dans la production d'électricité, le département de l'Énergie affirme prévoir la réalisation d'une capacité additionnelle de centrales à cycles combinés fonctionnant au gaz naturel de 4.800 MW entre 2020 et 2030. Résultats attendus : une économie d'environ 24 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> par an. Le processus devrait englober en tout un investissement évalué à 4,6 milliards de dollars.

## Efficacité énergétique : Une feuille de route en projet

Le chantier de l'efficacité énergétique figure également parmi les priorités du ministère. Ce dernier affirme finaliser actuellement avec l'Agence de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique une feuille de route spécifique à l'efficacité énergétique comprenant des projets concrets dans le transport, l'industrie et le bâtiment avec des contrats programmes y afférents.

Selon le ministre, la feuille de route sera dévoilée incessamment lors d'un événement dédié à l'efficacité énergétique. «L'efficacité énergétique constitue l'un des piliers importants de notre stratégie énergétique. Les actions y afférentes ciblent les principaux secteurs consommateurs d'énergie, notamment l'industrie, le transport et le bâtiment. Elles réservent également une place de choix au développement durable



Dans la production d'électricité, le département de l'Énergie affirme prévoir la réalisation d'une capacité additionnelle de centrales à cycles combinés fonctionnant au gaz naturel de 4.800 MW entre 2020 et 2030.

Les besoins prévisionnels en gaz naturel à l'horizon 2025 sont estimés à 3,5 milliards de m<sup>3</sup> pour la production de l'électricité et 1,5 milliard de m<sup>3</sup> pour l'industrie.

de nos villes. L'objectif d'économie fixé à l'horizon 2030 est de 15%», rappelle Amara. Selon le département de l'Énergie, le secteur des infrastructures pétrolières représente des opportunités d'investissement importantes. «Dans le secteur pétrolier aval, le Maroc poursuit ses efforts pour le développement de nouvelles installations pétrolières et la mise à niveau de celles existantes. Cette filière, libéralisée depuis 1995, présente, à son tour, des opportunités importantes d'investissement pour la réalisation de capacités de stockage et de raffinage», fait valoir Amara. Selon lui, la filière sera dotée d'une feuille de route, actuellement en phase de réflexion.

Objectif, la faire bénéficier d'une nouvelle dynamique de développement. La gestion de la demande et la valorisation de l'eau recèle également un important potentiel de développement de partenariats public-privé à l'horizon 2030. Ainsi, affirme le ministre, des programmes importants notamment dans le cadre de la gestion de la demande et de la valorisation de l'eau et portant essentiellement sur la reconversion à l'irrigation localisée et la rationalisation de la consommation de l'eau potable sont prévus. Un chantier qui nécessitera un investissement de pas moins de 100 milliards de dirhams. ■

Saïd Naoumi